



Femelle gestante, Coubron, Seine-Saint-Denis, juillet 2007 (© Jean-Christophe de Massary)

## Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823)

### Lézard vivipare

**Autre appellation** – *Lacerta* (*Zootoca*) *vivipara* Jacquin, 1787.

#### STATUT TAXINOMIQUE

Dans leur révision des Lacertini, Arnold *et al.* (2007) écrivent que la phylogénie de l'ADN mitochondrial, fondée sur une étude de 423 paires de fragments du cytochrome b (Surget-Groba *et al.* 2001) montrent une divergence de 10 %, suggérant une différenciation des *Zootoca* pendant le Pliocène. Notre préférence personnelle nous incline à considérer plutôt *Zootoca* comme un sous-genre.

#### SOUS-ESPÈCES

Scientifique ou vernaculaire le nom spécifique du Lézard vivipare ne rend pas compte de sa variabilité reproductive. Certes, la majorité de ses populations ont un mode de reproduction vivipare ; cependant, en marge méridionale de son aire de répartition, deux groupes de populations à reproduction ovipare ont été découverts. Le premier inclut la région cantabrico-pyrénéenne et l'Aquitaine (Braña & Beá 1987 ; Heulin & Guillaume 1989). Le second occupe la bordure méridionale de l'arc alpin : nord de l'Italie et sud de l'Autriche, Slovaquie, Croatie (Ghielmi *et al.* 2001). En élevage, il est possible d'obtenir des hybrides fertiles de ces formes ovipare et vivipare (Arrayago *et al.* 1996). Les analyses phylogénétiques fondées sur l'ADN mitochondrial permettent bien de différencier les lignées ovipare et vivipare (Surget-Groba *et al.* 2001), mais il est malaisé de définir des sous-espèces en raison de l'absence de critères morphologiques diagnostiques (Guillaume *et al.* 2006). Des statuts subsppécifiques ont néanmoins été proposés pour les lignées ovipares : ssp. *carniolica* (Mayer *et al.* 2000 ; Surget-Groba *et al.* 2002) pour la « slovéno-italienne » et ssp. *louislantzi* (Arribas 2009) pour la cantabrico-pyrénéenne.

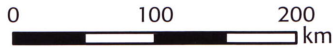
#### RÉPARTITION-HABITAT

**Répartition actuelle** – Au niveau mondial, *Z. vivipara* est le plus nordique des lézards et celui qui a la plus grande aire de distribution : 11 000 km depuis l'Irlande jusqu'aux îles de Sakhaline et d'Hokkaido ! 3 100 km du sud de la Bulgarie au nord de la Norvège ! (entre 40 et 70° de latitude N) (Glandt 2001). En France, l'espèce est présente en montagne et dans la plupart des régions de basse altitude à l'exception du pourtour méditerranéen et d'une zone incluant l'ensemble de Poitou-Charentes (Thirion *et al.* 2002), le nord-ouest de l'Aquitaine et le centre de Midi-Pyrénées. Aucun contact n'existe entre les formes ovipare (Pyrénées et Aquitaine) et vivipare dont les populations les plus méridionales sont celles du Caroux et de l'Espinouse au sud du Massif central.

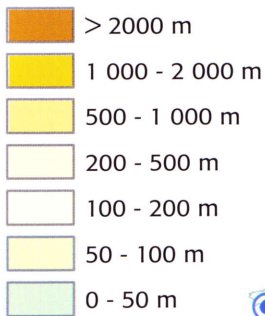
La carte actuelle comble un nombre certain de « trous » de l'Atlas de 1989 dus à des biais de prospection (Basse et Haute-Normandie, Nord - Pas-de-Calais, Picardie, Lorraine et Alsace) et reflète donc mieux la distribution quasi continue du Lézard vivipare dans la partie nord de la France. Les nouvelles localités découvertes dans l'Indre-et-Loire, le Cher, les quatre départements de Bourgogne, le Rhône et l'Isère laissent désormais entrevoir l'existence de corridors géographiques entre les populations vivipares de l'ouest, du Bassin parisien, du Massif central, du Jura et des Alpes.

**Discussion** – Les observations des cartes « Chenillé » faisant apparaître l'espèce pour la première fois au sud de la Loire en Maine-et-Loire, « Lombez » (commune de Montgras, limite Gers - Haute-Garonne) et « Mazamet » (Lacaune, Montagne Noire) mériteraient selon nous d'être confirmées.





### Altitude



- Observations de 1970 à 1989
- Observations à partir de 1990
- △ Introduit, observations de 1970 à 1989
- ▲ Introduit, observations à partir de 1990

**Répartition altitudinale et habitat** – Le Lézard vivipare est largement représenté dans les régions montagneuses humides (sous-bois, bords d'étangs, tourbières) mais est absent des massifs les plus secs (Causses, Alpes méridionales). La forme vivipare se rencontre des zones littorales à 2500 m d'altitude dans les Alpes ; la forme ovipare est présente du niveau de la mer (Aquitaine) jusqu'à 2000 m dans les Pyrénées.

### CONSERVATION

*Zootoca vivipara* ne semble pas devoir être considérée comme une espèce en danger, mais c'est à basse altitude, là où l'action de l'homme conduit fréquemment à une dégradation des zones humides, que des populations sont les plus menacées.

**Statut liste rouge nationale :** **LC**

Benoît Heulin & Claude-P. Guillaume

